



## Les points importants du Conseil communal du jeudi 20 février 2020

### **Régie Foncière - Maison d'habitation sise chaussée d'Alseberg, 867 - Prise en occupation, à titre précaire et temporaire, par une association à vocation sociale - Approbation du principe et fixation des conditions - Approbation du projet de convention**

Ce point concerne la proposition de convention avec la Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement (FéBUL) pour l'occupation de la maison située chaussée d'Alseberg 867, en attendant la réaffectation définitive de celle-ci. Jonathan Biermann, Échevin de la Régie Foncière (MR), a rappelé que cette maison avait été acquise grâce à un subsidie communal qui avait été discuté en 1982 et exécuté en 1988, et dont la destination était liée à du logement social. *"Nous avons toujours la volonté, dans le cadre de la réaffectation, de maintenir du logement social à destination probablement des étudiants. En attendant, nous considérons que l'affectation du logement à titre précaire à la FéBUL répond à cette objectif social"*. Du côté de l'opposition, si Cédric Norré (PS) s'est réjoui de ce projet, il a toutefois suggéré au Collège d'établir la liste de tous les biens inoccupés appartenant à la Commune et d'analyser les possibilités de convention, à titre précaire, avec des associations afin que ceux-ci ne restent inoccupés plus longtemps. Jonathan Biermann a répondu, qu'à ce jour, il y avait à sa connaissance aucun bien communal inoccupé, à l'exception de l'ancienne conciergerie du Parc de Wolvendael. *"La conciergerie abrite pour l'instant les gardiens de parcs et elle est en attente de travaux de réhabilitation du bâtiment pour le redestiner probablement au logement"*. Point approuvé à l'unanimité.

### **SIPPT : Plan d'action annuel 2020 et Plan Global de Prévention 2020-2024**

Du côté de l'opposition, Bernard Hayette (Chef de groupe PS) a tenu à saluer la place offerte à la prévention et la lutte contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail via la cellule liée à la prévention des risques psychosociaux. Il a néanmoins souhaité savoir si le "Burn-out" était traité dans cette structure et si une formation liée à la lutte contre les discriminations était prévue. Sur la question du "Burn-out", Jonathan Biermann, Échevin du SIPPT (MR), a expliqué qu'une analyse de risques avait été réalisée pour les 90 fonctions différentes existantes au sein de l'Administration et qu'une analyse spécifique en matière de risques psychosociaux allait être menée pour l'ensemble des postes. *"Nous sommes donc attentifs à ces éléments. Nous y consacrons des ressources extrêmement importantes, et ceci grâce au concours précieux des délégations syndicales qui nous aident à exercer un monitoring du bien-être au travail. Pour ce faire, nous travaillons notamment avec un conseiller externe en prévention qui gère les questions liées au "Burn-out"*". En ce qui concerne la formation axée sur la lutte contre les discriminations, Jonathan Biermann a précisé que les catalogues de formation en matière de prévention dont disposait la Commune ne proposaient pas ce type de formation. L'Échevin a, par ailleurs, souligné que le travail effectué sur les valeurs au sein

de l'Administration comportait un chapitre sur le sujet. Valentine Delwart, Échevin du Personnel (MR), a ajouté que les valeurs allaient faire l'objet de workshops tout au long de l'année afin de sensibiliser le personnel à celles-ci. *"Le respect en matière d'accueil de l'ensemble des citoyens sans discrimination en fait partie"*. Du côté de la majorité, Serge Minet (Ecolo) a fait observer que ce domaine était peu ou difficilement géré au sein de la politique et a évoqué son expérience de thérapeute où il a rencontré des tragédies exceptionnelles arrivées à des gens ordinaires. *"Je me retrouve ici à vouloir partager autrement encore cette passion de l'altérité de l'autre en ce temps où tout "foulcan". Si la cité reste un projet inachevé, il s'agit d'instruire le social au cœur de l'économie, de calmer la folie politique et d'encourager le politique à penser autrement. Une solidarité à l'égard de tous en vue d'un projet sociétal alternatif enthousiasmant"*. Point approuvé à l'unanimité.

**Appel à projets Fonds Suzanne et Louise Matelart - Mise en valeur et amélioration des lieux publics-places, ronds-points, parcs et jardins - par la création, la réalisation ou la rénovation d'espaces publics et le placement d'œuvres d'art dans la région de Bruxelles-Capitale - Espace Floride - Approbation de la convention**

Dans le cadre de l'appel à projets Fonds Suzanne et Louise Matelart, un projet, introduit par le Service Vert de la Commune auprès de la Fondation Roi Baudouin en vue de valoriser et d'améliorer les lieux publics, a été retenu. La convention établie entre la Commune et la Fondation Roi Baudouin concerne l'installation de la statue "L'anneau" de l'artiste uclois Raymond Glorie au rond-point Floride. Du côté de l'opposition, si Bernard Hayette (Chef de groupe PS) considère l'œuvre comme étant audacieuse et encourage le développement de ce type d'initiative, il trouverait intéressant de susciter des vocations dans des quartiers où l'art est généralement absent. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) estime, quant à lui, que la présence de l'art dans la rue permettrait de donner une identité spécifique à la Commune. *"C'est une dimension qu'il faut amplifier dans notre Commune et je ne peux qu'encourager, aussi à travers le mécénat ou d'autres politiques en ce compris l'acquisition, à participer à ce mouvement"*. Maëlle De Brouwer, Échevine des Espaces Verts (Ecolo) a confirmé que d'autres œuvres allaient prochainement investir l'espace public. *"Une sphère de l'artiste Ruelens, située sur le territoire de la ville de Bruxelles et cédée par celle-ci, sera installée au niveau du petit triangle Statuaires/Groeselenberg. Tout se fait en bonne concertation avec l'artiste et en bonne entente avec le comité de quartier"*, a commenté Thibaud Wyngaard, Échevin de la Voirie (Ecolo). Point approuvé à l'unanimité.

**Également à l'ordre du jour :**

Octroi d'un subside à l'organisation des "24 Heures Vélo du bois de la Cambre", Convention-cadre entre la Commune d'Uccle et hub.brussels, Enseignement communal : Plan de pilotage - Convention d'accompagnement - CECF...